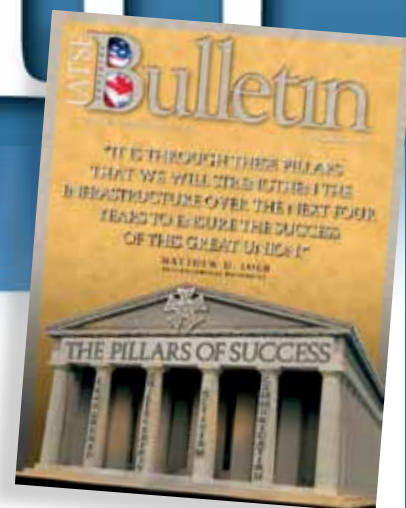


IATSE OFFICIEL Bulletin

TROISIÈME TRIMESTRE 2013 NUMÉRO 641

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



Ensemble vers le succès

A Le succès réjouissant de la 67^e Convention quadriennale à Boston est déjà derrière nous. Devant, le parcours s'annonce excitant et plein de promesses. Nous prenons un nouveau départ en nous appuyant sur le thème de la Convention (les piliers de la réussite), le développement du leadership, la compétence et la sécurité, l'activisme et la communication. En affinant et en renforçant sans cesse ces piliers, notre grande Alliance sera durable et elle connaîtra la prospérité.

Pendant une semaine, à la fin de juillet, j'ai observé 810 délégués qui représentaient 301 sections locales et qui venaient de partout aux États-Unis et au Canada. J'ai écouté les opinions et les commentaires formulés à la Convention et dans les conversations et j'ai senti l'optimisme et l'énergie des dirigeants des sections locales. Quand cet optimisme atteindra les sections locales, ces dernières se mettront alors à construire sur les piliers de la réussite. Je crois que nous allons croître encore davantage, nous renforcer et, ainsi, améliorer la situation économique et sociale des membres de l'IATSE.

À travers les États-Unis et le Canada, notre objectif immédiat est de changer l'image du monde des travailleurs qui a été entachée et véhiculée par nos adversaires et par des politiciens antisindicalistes. Nous devons rediriger l'attention de la population afin qu'elle perçoive l'énergie positive que dégagent les syndicats. Nous travaillons étroitement avec l'AFL-CIO, le CTC et nos autres alliés pour concrétiser cette volonté.

Nous continuons de nous associer à de nombreuses institutions qui offrent les connaissances requises pour syndiquer, négocier et administrer de la meilleure façon afin de servir les membres au maximum et nous continuons d'offrir aux dirigeants et aux membres des programmes d'éducation pour renforcer leur organisation. Il est impératif de s'engager dans l'accom-

plissement des tâches des syndicats si nous voulons demeurer dans la bonne direction pour atteindre nos buts.

Nos programmes de formation évoluent sans cesse et ils permettent à nos membres de se situer à la fine pointe des nouvelles technologies tout en améliorant leur sécurité au travail. En tant que principale force de la main-d'oeuvre de l'industrie du divertissement, nous devons être énergiques dans notre professionnalisme et dans notre expertise. Nos membres et leurs familles doivent rester convaincus que nous observons les méthodes de travail les plus sécuritaires possibles.

Nous continuons d'appuyer les candidats et les politiciens favorables aux travailleurs. L'activisme est essentiel, mais il s'étend bien au-delà du contexte politique. L'implication dans la communauté, les alliances avec ceux qui partagent et servent nos intérêts, notre aide caritative et la démonstration de notre force et de notre fierté en public, viennent supporter notre volonté première d'offrir une représentation de qualité à nos membres. L'activisme demeure aussi notre arme principale pour combattre la complaisance qui laisse un sentiment antisindical s'insérer dans le discours public.

La communication est tout aussi vitale et, à cette fin, nous sommes très présents dans les médias sociaux. Nos programmes de communication sont pertinents et ils supportent agilement tous les efforts déjà mentionnés. Les outils interactifs modernes rapprochent davantage les membres de l'IATSE et ils nous portent vers le monde extérieur de plusieurs manières fortes et positives.

Aucun de ces piliers ne peut exister seul. Ils sont plutôt interreliés et ils permettent ensemble d'atteindre des résultats remarquables. Notre parcours est clair, notre vocation est définie et ensemble nous sommes en route vers de grands succès. ■

AVIS OFFICIEL

Le bureau général de l'IATSE tiendra sa réunion régulière du milieu de l'hiver au Westin Riverwalk, 420 W. Market Street, à San Antonio au Texas 78205, à partir de 10 h le lundi 13 janvier jusqu'au vendredi, 17 janvier 2014. Tous les sujets soumis à l'attention du conseil doivent être acheminés au bureau général au plus tard quinze (15) jours avant les réunions.

Les représentants des sections locales qui désirent assister à ces réunions doivent faire leurs réservations au Westin Riverwalk en appelant directement au 888-627-8396 ou au 210-224-6500. Le tarif de chambre d'invités pour l'IATSE est de 189 \$ plus les taxes applicables pour les chambres en occupation simple ou double. Pour obtenir ce tarif privilégié vous devez identifier votre affiliation à l'IATSE.

La date limite pour réserver est fixée au 19 décembre 2013.

Merci à tous

Ce numéro du Bulletin officiel se concentre sur la 67^e Convention quadriennale qui vient de se terminer à Boston au Massachusetts. Voilà pour moi l'occasion d'exprimer mes sincères remerciements à tous ceux qui, par leurs efforts, ont contribué au formidable succès de cette convention.

Je dois remercier un grand nombre de personnes, mais j'aimerais remercier particulièrement les employés du bureau général de l'IATSE pour leur énorme travail et leur dévouement tout au long des nombreux mois de préparation. Comme si le déménagement du Bureau général n'était pas déjà un défi suffisant, notre équipe a dû ensuite se mettre dans l'esprit de Convention en plus de vaquer aux opérations régulières. De plus, ces employés dévoués qui ont fait le voyage à Boston et qui ont fourni l'assistance de première ligne aux dirigeants et aux délégués méritent une reconnaissance particulière.

La chaleureuse hospitalité des sections locales 11, 161, 182, 481, 600, 700, 753, 775, 798, 800, USA829 et B-4 a été remarquable. Les délégués, les invités et les employés ont reçu la meilleure des bienvenues de la part de ces sections locales et je sais qu'ils en sont des plus reconnaissants.

Ce fut aussi un plaisir d'observer la grande famille des organisations présentes à la convention. En tout, il y avait un total de quatorze exposants présents à l'extérieur de la salle de Convention. Si on se fie aux foules présentes autour des kiosques, les délégués ont semblé apprécier ces exposants venus partager leur temps avec nous.

Les membres du comité des créances ont assuré l'enregistrement ordonné et en douceur de tous les délégués. Il n'était pas facile de réagir aux nombreux changements de dernière minute et d'enregistrer rapidement 800 délégués, mais cette équipe a effectué le travail avec efficacité et gentillesse.

Je dois aussi remercier les techniciens de scène de la section locale 11, les membres avec des contrats roses et les représentants internationaux pour le travail effectué lors du montage de la Convention. Ils ont fait vivre aux délégués une expérience de Convention qui surpasse de loin tout ce qui a précédé.

Enfin, je remercie tous les délégués pour le support qu'ils m'ont accordé et pour leur participation et leur dévouement à cette assemblée suprême de l'IATSE. C'était ma neuvième convention de l'IATSE et ma troisième convention à titre de secrétaire-trésorier général. Les délégués présents à Boston ont été les plus dévoués et les plus efficaces qu'il m'ait été donné de voir à une Convention. Les délégués ont clairement démontré leur volonté de faire avancer l'organisation et nous allons donc continuer à travailler ensemble de cette façon lors des quatre prochaines années. ■



DOCUMENTS 2014

Les documents pour 2014 seront acheminés vers la fin de novembre aux sections locales qui auront fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2013 et qui auront acheté le nombre requis de timbres per capita.

AUGMENTATION DE LA TAXE PER CAPITA

Les délégués à la 67^e Convention quadriennale ont voté en faveur d'une augmentation de la taxe per capita pour les sections locales, de 2 \$ à partir du 1^{er} janvier 2014, de 1 \$ à partir du 1^{er} janvier 2015, de 2 \$ à partir du 1^{er} janvier 2016 et de 1\$ à partir du 1^{er} janvier 2017. La taxe per capita pour les départements spéciaux des sections locales augmentera de la moitié par rapport aux montants qui précèdent et ils prendront effet aux mêmes dates.

AFFAIRES CANADIENNES

Au Canada, l'activité soutenue de l'Internationale sur plusieurs fronts, en étroite collaboration avec les sections locales, a marqué les quatre dernières années. L'accent a été mis sur les communications avec les sections locales, sur l'accroissement du leadership, la formation, la mise sur pied et l'enseignement des différents métiers ; ce qui a permis à l'IATSE de saisir des opportunités de travail pour ses membres tout en étant davantage présente dans les régions et les secteurs de l'industrie où nous offrons déjà nos services. Depuis la dernière Convention, nous avons aussi constaté une meilleure interaction entre les représentants internationaux assignés au département des Affaires canadiennes et les représentants et les officiers qui travaillent dans les autres départements de l'Internationale.

Faisant écho aux efforts soutenus de l'Internationale pour moderniser ses moyens de communication, à l'externe et à l'interne, le département des Affaires canadiennes a développé sa propre page Facebook de même qu'un compte Twitter unique afin de traiter des nouvelles d'intérêt social et politique susceptibles d'intéresser les membres canadiens. Le département des Affaires canadiennes a aussi lancé une initiative visant à rejoindre les élèves en théâtre et en cinéma dans les écoles. La présentation renseigne les étudiants sur le mouvement des travailleurs en général et elle offre des informations spécifiques à propos de l'IATSE et de son rôle prépondérant dans l'industrie du divertissement.

L'un des principaux objectifs du département était d'intensifier le niveau d'interaction avec les sections locales et en particulier avec les plus petites qui n'ont pas nécessairement les ressources ou le personnel suffisants pour s'impliquer à grande échelle. À cette fin, le département a créé une présentation (à l'aide de diapositives) qui explique les structures de l'Internationale et ses programmes variés visant la formation, l'assistance aux sections locales ainsi que le rôle des sections locales. Un certain nombre de membres réunis en assemblée ont pu voir cette présentation et elle a été bien appréciée.

En plus de ces présentations et de ces rencontres, le département envoie régulièrement des blocs d'information par courriel à toutes les sections locales canadiennes sur les événements importants qui concernent l'IATSE de même que sur d'autres développements judiciaires ou politiques pouvant affecter les membres et leurs familles. La base de données rassemblant toutes les décisions légales impliquant l'IATSE au Canada constitue un bel exemple de ces communications régulières. Cette base de données regroupe plus de 300 jugements et, à mesure que d'autres décisions surviennent, un condensé est rédigé et envoyé à toutes les sections locales canadiennes en même temps qu'une mise à jour. Dans le but d'accroître les occasions de travail pour les membres tout en ayant un œil sur les occasions potentielles de syndicalisation, le département fait aussi parvenir, sur une base hebdomadaire, et à toutes les sections locales concernées, une liste des emplois offerts par le bureau d'embauche de l'Institut canadien des technologies du théâtre (CITT).

Rencontrer directement, en tête à tête, les dirigeants et les représentants des sections locales demeure bien sûr la meilleure façon de communiquer. Il est ainsi possible de saisir directement les enjeux auxquels les organisations sont confrontées et de déterminer de quelle façon l'Internationale peut ensuite offrir son aide. Les représentants des départements ont multiplié les rencontres avec les sections locales, ce qui a provoqué une augmentation du nombre des assignations pour venir prêter main-forte aux sections locales dans leurs démarches de syndicalisation, dans leurs négociations collectives et aussi aider à la rédaction des constitutions locales, informer sur les opportunités de formation et d'éducation et enfin donner des conseils d'ordre général



La syndicalisation demeure l'un des principaux objectifs du département. Sur une base régulière, chaque représentant doit travailler avec au moins une section locale impliquée dans une telle campagne. En prenant le relais de l'ancien département de la syndicalisation, le département des Affaires canadiennes a rédigé un manuel de la syndicalisation offrant des avis légaux et stratégiques pour aider les sections locales à mettre sur pied et à réussir dans leur campagnes. Comme les relations de travail sont essentiellement sous juridiction provinciale au Canada, un manuel de syndicalisation a été rédigé et adapté pour chacune des provinces. Au Québec, ce manuel est offert en français et en anglais.

L'utilisation principale du fonds de défense de l'Internationale (de même que des fonds de défense des districts 11 et 12) sert à soutenir ces campagnes. Les représentants des départements et leurs employés consacrent aussi un nombre d'heures considérable afin d'aider les sections locales dans leurs démarches.

Nos actions se sont avérées efficaces. Lors des quatre dernières années seulement, 39 requêtes d'accréditation ont été déposées par 19 sections locales de l'IATSE au Canada. Voilà des chiffres impressionnants qui traduisent le travail intense de plusieurs dirigeants et membres des sections locales. Ces derniers ne considèrent pas les travailleurs non syndiqués comme une menace, mais plutôt comme des « confrères potentiels », tandis que leurs employeurs sont perçus comme autant d'occasions de croissance et de consolidation. Nos démarches ne réussissent pas toutes, car les employeurs sont devenus de plus en plus agressifs et enclins au litige. Ils menacent et ils harcèlent les employés pour qu'ils votent contre les syndicats. Dans l'une de ces défaites amères, la section locale avait obtenu au départ un appui de 70 % de la part des 56 employés d'une unité de négociation. Ce pourcentage a malheureusement chuté à 26 % après plus d'une semaine de menaces de la part des représentants de l'employeur. Il est de plus en plus évident que peu de sections locales ont la capacité et les ressources nécessaires pour s'engager dans de grandes campagnes de syndicalisation sans le soutien de l'Internationale, au niveau de l'aide stratégique fournie par les représentants et au niveau de l'aide financière provenant du fond de défense de l'Internationale. L'IA s'est engagée à fournir un tel support.

Un exemple du soutien de l'Internationale a eu lieu lors des démarches entreprises par la section locale 849 pour syndiquer Egg Films, qui est le plus gros producteur de publicités commerciales du Canada Atlantique. Même si l'employeur avait déjà engagé des membres syndiqués par le passé et que dans ce cas le syndicat voulait surtout garantir des avantages de santé et de retraite à ces membres, l'employeur a réagi en contestant la requête d'accréditation à toutes les étapes du processus et en allant devant les médias pour dépeindre l'IATSE comme une entité quelque peu illégale, corrompue et motivée par d'autres intérêts provenant de Toronto et de New York. La section locale a par la suite obtenu deux décisions favorables du tribunal du travail de la Nouvelle-Écosse et, tout récemment, elle a gagné devant la cour supérieure de la Nouvelle-Écosse, où Egg Productions tentait de faire infirmer les décisions du tribunal du travail. Il semble maintenant que la section locale devra demander l'arbitrage pour conclure une première entente collective (procédure qui est possible en Nouvelle-Écosse grâce au gouvernement NPD). L'Internationale supporte les efforts de la section locale et le fonds de défense a déboursé plus de 100 000 \$ dans cette cause. Bien sûr, c'est une accréditation importante et ça vaut la peine de se battre, mais tout cela révèle le côté onéreux et le climat hostile rencontré lors d'une requête d'accréditation.

Toutefois, syndiquer des nouvelles salles et de nouveaux employeurs ne se résume pas seulement à déposer des requêtes d'accréditation. Plusieurs de nos sections locales ont démontré de la patience, de la détermination et de la créativité en cherchant à étendre leur juridiction pour offrir davantage de travail à leurs membres. Dans l'industrie du cinéma et de la télévision, l'Internationale travaille constamment avec les sections locales pour amener les producteurs à signer des ententes avec les sections locales canadiennes de l'IA. Tous les employeurs signataires d'ententes de cinéma et de télévision aux États-Unis doivent aussi signer l'entente canadienne qui les oblige à respecter les divers contrats des sections locales au Canada et à négocier de bonne foi avec les sections locales qui opèrent selon ces ententes. Au moment d'écrire ce rapport, 291 producteurs ont signé l'entente canadienne. Cette stratégie nous a permis de conclure des ententes pour près de 100 % des productions qui viennent filmer au Canada à partir des États-Unis. À Vancouver et à Toronto, nous devons continuer d'exercer de la pression pour signer des productions canadiennes, mais, depuis quelques années, nous avons quand même obtenu des gains dans ces secteurs.

Toutefois, aucune discussion sur la syndicalisation ne serait complète sans parler des efforts de l'IA, à Montréal, dans l'industrie du cinéma et de la télévision. Il y a environ quatre ans, la loi 32 reconnaissait la légalité de l'IATSE et lui accordait une juridiction exclusive pour une certaine partie de la production. L'adoption de la loi 32 a été l'aboutissement d'une lutte intense de plus de cinq années pour syndiquer des employés malgré tous les obstacles juridiques et culturels. La présence de l'IA s'est affirmée depuis quatre ans et plus de 1500 membres travaillent maintenant au cinéma et à la télévision dans la province de Québec. En Colombie britannique, nous avons été témoins, encore une fois, de l'ingérence du gouvernement dans les relations de travail de l'industrie du cinéma et de la télévision. Des relations de travail considérées comme instables (il n'y avait pourtant pas eu de grève ni d'arrêt de travail) ont amené le gouvernement à relancer une enquête industrielle en vertu de la section 41 de la loi sur les relations de travail de la Colombie britannique. La justification de cette démarche venait du fait que les sections locales affiliées au BC Council des syndicats du cinéma poursuivaient de façon agressive des campagnes pour syndiquer des productions à petit budget et d'autres productions liées par des ententes avec l'AFCP, un syndicat considéré comme rival par l'IATSE, conformément à la constitution internationale. Au total, 43 requêtes avaient été déposées et le tribunal du travail refusait de les entendre. L'un des effets tangibles de ces démarches aura été d'amener le tribunal à décréter que, si une requête future obtenait une décision favorable, l'entente-cadre de la Colombie britannique serait alors imposée à la production sans qu'il y ait de négociation.

L'Internationale a contribué à protéger la juridiction de l'IATSE en repoussant les attaques de la confrérie internationale des Teamsters (IBT) qui voulait ravir la représentation du département du transport à la section locale 873 à Toronto. Je me suis ici impliqué personnellement pour trouver une solution amicale qui respecterait la juridiction traditionnelle de l'IATSE au Canada et qui viendrait régler les enjeux en suspens entre l'IATSE et l'IBT. Le président Hoffa et moi-même sommes parvenus à nous entendre sur un pacte mutuel d'entraide et d'assistance où les deux organisations s'engagent à observer leurs juridictions respectives et à travailler ensemble sur des enjeux d'intérêt commun. Comme il a déjà été mentionné dans une autre section de ce rapport, l'entente entre l'Internationale et Global Spectrum continue d'offrir beaucoup de travail à nos membres. Global Spectrum administre maintenant 9 amphithéâtres

au Canada (3 en Colombie britannique et 6 en Ontario) et l'Internationale travaille en coopération avec cette compagnie pour identifier d'autres opportunités de croissance dans l'avenir.

Sous ma gouverne, les contrats roses canadiens ont été totalement restructurés pour devenir des ententes collectives valides plutôt que des contrats individuellement difficilement applicables comme par le passé. Contrairement aux États-Unis où le contrat rose est négocié avec la Ligue de Broadway, les accords canadiens devaient être négociés individuellement avec chacun des 15 producteurs de tournées, car il n'y a pas d'association d'employeurs pouvant représenter l'ensemble. L'Internationale a négocié chacune des ententes en collaboration avec les sections locales concernées. La première ronde d'ententes venait à échéance en décembre 2012 et la plupart ont été renouvelées. Afin d'alléger l'émission des passeports rose, le Bureau canadien est maintenant devenu responsable de l'administration du processus. Le département des Affaires canadiennes a aussi mis sur pied un programme de recherche pour s'assurer que chaque tournée individuelle de production reçoive la visite d'un représentant international. Cette initiative se poursuivra à l'avenir. Le département des Affaires canadiennes a également renforcé sa présence dans les expositions commerciales. Nous avons d'abord effectué des recherches dans chaque ville importante afin d'identifier des cibles. Des opportunités se sont ensuite présentées et des gains ont été obtenus dans la plupart des marchés, en particulier à Ottawa, Vancouver, Calgary et Winnipeg. Nous continuons, prioritairement, de travailler avec nos sections locales pour cibler d'autres activités de syndicalisation.

Le Plan national canadien de retraite et le Plan de santé canadien, récemment instaurés, sont deux projets qui ont accaparé beaucoup de temps, d'énergie et de ressources. Ces Plans ont été créés en s'appuyant sur les mêmes principes d'autonomie accordés aux sections locales pour prendre certaines décisions concernant les membres. Mais ces Plans regroupent en même temps le pouvoir d'achat de 16,000 travailleurs permettant d'atteindre une plus grande efficacité et de réaliser des économies qui sont ensuite reflétées aux membres. Inauguré en 2005, le Plan de retraite canadien regroupe 30 des 40 sections locales canadiennes et 13,361 membres y participent avec un actif qui dépasse maintenant 188 millions \$. L'Internationale a aidé à créer le Plan et elle a assumé tous les frais reliés au démarrage. Le Plan est dorénavant complètement autonome.

Le Plan de santé canadien de l'IATSE a été créé en juillet 2011 et comme le Plan de retraite, il fonctionne en accordant une certaine autonomie aux sections locales qui conservent le pouvoir de déterminer les critères d'éligibilité et le choix des avantages. Elles regroupent ensuite leur pouvoir d'achat pour réduire les primes et les frais. Dix-neuf sections locales et deux groupes d'employés de bureau participent au plan, ce qui représente 12 867 individus et des primes annuelles d'assurance maladie de plus de 10 millions \$. Voilà encore un bel exemple de la collaboration entre l'Internationale et les sections locales au bénéfice des membres.

Un autre objectif du département des Affaires canadiennes voulait susciter davantage d'activisme de la part des employés de l'Internationale, des sections locales et des membres. Ces dernières années, le Canada a été le théâtre d'attaques législatives, de plus en plus nombreuses, dirigées contre les travailleurs et l'industrie du divertissement. L'IA a réagi en étant plus active et les membres ont emboîté le pas.

En 2010, le Bureau canadien lançait sa première campagne de lobbying. L'objectif était de convaincre le gouvernement de changer la loi pour permettre aux employeurs et aux employés d'augmenter leurs contributions au Régime de pensions du Canada, afin que les





prestations puissent doubler à terme et éviter ainsi que des Canadiens soient obligés de se retirer dans la pauvreté. Les membres de l'IATSE ont entendu l'appel et ils ont envoyé plus de 600 courriels à leurs représentants au Parlement pour soutenir cette initiative. Les syndicats ne le faisaient pas seulement pour leurs membres, car nous avons déjà des contributions pour la retraite. C'était plutôt une démarche que les syndicats effectuaient pour tous les travailleurs, simplement parce que c'est la bonne chose à faire. La réforme est morte au feuilleton lors du déclenchement des élections, mais le travail a continué, lentement et en arrière-plan, dans l'espoir d'aller chercher ces augmentations des bénéfices pour tous les Canadiens.

L'un des événements les plus importants de 2011-2012, à l'échelle de l'IA tout entière, a été la réforme du droit d'auteur. Cette réforme a suscité la deuxième campagne de lobbying. Encore une fois nous avons fait appel aux membres qui ont répondu en plus grand nombre. Le nombre de courriels a presque doublé pour atteindre le chiffre de 1 100 messages envoyés. De plus, des représentants de l'Internationale ont rencontré nombre de politiciens et de fonctionnaires, ils ont écrit un éditorial à l'intention du Hills Times (un hebdomadaire sur la politique et les gouvernements au Canada) et ils ont témoigné devant le comité législatif chargé de peaufiner la loi sur le droit d'auteur qui avait été déposée en chambre. Cette fois, nos efforts ont été récompensés. La loi sur le droit d'auteur a finalement été introduite au Canada, en s'assurant qu'elle soit alignée sur les lois existantes des autres pays développés. La loi n'est pas parfaite, mais elle sera révisée tous les cinq ans et elle va dans la bonne direction afin de protéger la qualité de vie de nos membres.

Avec son aile droite, le gouvernement conservateur est en poste depuis 2006. Voyant ce qui s'en venait, l'IATSE s'est impliquée davantage dans le milieu du travail en appuyant d'autres syndicats. Les drapeaux de l'IATSE sont maintenant beaucoup plus visibles sur les piquets de grève et lors des grèves et des lock-out de plusieurs syndicats différents. Nous avons partagé la rue avec les employés de soutien des collèges, les employés de soutien des bibliothèques publiques, les professeurs, les employés du gouvernement, les préposés aux bagages d'Air Canada, les gens de la poste, le personnel des trains, les employés des magasins à rayon, les employés de Carterpillar et les pompistes de Porter Airlines.

Lors de la dernière année seulement, l'IATSE était présente lors d'au moins 50 événements au Canada et pas seulement lors des grèves et des lock-outs. Nous avons participé, avec fierté, à plusieurs activités communautaires, à un rallye pour la ville de Toronto, à un événement pancanadien qui avait lieu sur l'heure du midi, à des cérémonies pour le regretté Jack Layton (un politicien canadien du parti social-démocrate). Nous étions aussi présents pour soutenir les travailleurs victimes de chute, pour exiger des trains communautaires propres et pour protester contre CP Rail, contre les changements à l'assurance emploi, et pour participer à un rallye voué à la défense des droits et de la démocratie qui a attiré à lui seul plus de 10 000 travailleurs.

Nous étions aussi avec nos sections locales quand elles faisaient appel à nous. En 2011, la section locale 58 à Toronto a subi un lock-out décrété par l'administration du « St Lawrence Centre for the Performing Arts ». Pendant le long congé de la fête du Travail, plus de 300 travailleurs de neuf sections locales se sont joints aux membres de la section locale 58 sur le piquet de grève. Quelques jours seulement après cette impressionnante démonstration, une entente est intervenue.

En 2010, la section locale 461 et ses nouveaux employés syndiqués du Shaw Festival se sont retrouvés en lock-out lorsqu'ils ont refusé de signer une entente qui donnait le droit à l'employeur de sous contracter. Le personnel d'accueil et les techniciens de scène qui sont aussi représentés par la section locale 461 ont voté pour une grève d'appui et je les ai rejoints sur le piquet de grève avec neuf autres sections locales de l'IATSE. Je suis resté jusqu'au lendemain pour aider la section locale à obtenir un règlement pour les trois groupes d'employés.

Des représentants de l'Internationale ont par ailleurs assisté à une conférence nationale sur l'action politique organisée par le Congrès du travail du Canada à Toronto, les 22, 23 et 24 mars dernier. Huit

autres délégués des sections locales assistaient aussi à la conférence pour représenter les sections locales 56, 58, 461, 849 et 891. Ce fut la plus grosse conférence politique jamais tenue au Canada, par des travailleurs syndiqués. Près de 1,700 délégués y ont participé.

La conférence sur l'action politique répondait ainsi à des lois récentes qui visent de plus en plus les syndicats. L'objectif était de présenter une réponse uniforme et efficace provenant des travailleurs de partout au Canada. Cette législation inclue des changements à l'assurance emploi avec la loi 38, l'élimination du droit de négocier pour les sociétés de la Couronne avec la loi 60 et un projet de loi demandant le retrait de la formule Rand, à la fois au fédéral et dans la province de l'Ontario de même que l'introduction d'une loi du type « droit au travail ».

Nul besoin de chercher longtemps pour comprendre que la loi C-377, un projet de loi privé mis de l'avant par un membre conservateur du parlement, Russ Hiebert, reflète la vision du parti conservateur. La loi demande que la loi sur l'impôt soit changée pour obliger toutes les organisations du travail à rédiger des rapports annuels détaillés sur leurs finances en incluant les salaires, les revenus et les dépenses. Essentiellement, toute dépense de plus de 5000 \$ doit être incluse. Cette information doit aussi être rendue publique — pas seulement pour ceux qui payent des cotisations —, mais pour toute la population via le site internet de l'agence de Revenu Canada. Si vous travaillez pour une organisation du travail ou si vous faites affaire avec une organisation du travail, vous devez alors renoncer à un droit fondamental qui est par ailleurs accordé à tous les autres Canadiens. Il y a tellement de problèmes avec cette loi que l'association du Bureau canadien a rédigé une série d'objections et les a ensuite présentés au gouvernement. Par exemple, contrairement à toute autre organisation où des membres effectuent des cotisations (comme celles qui représentent les médecins ou les avocats), seules les organisations du travail sont visées par cette loi. Un certain nombre de provinces prévoient aussi contester la constitutionnalité de cette loi, car elle vient s'immiscer dans les affaires des syndicats qui est un secteur de compétence provinciale.

Malgré tout, la loi C-377 a été adoptée par le Parlement et elle est présentement étudiée au Sénat où elle sera probablement adoptée, grâce à la majorité conservatrice. Une fois cette loi en vigueur, les sections locales auront six mois pour s'y conformer ; ce qui sera difficile, car le Congrès du travail du Canada estime que de s'y conformer nécessitera plus ou moins 400 heures de travail par année. Toute section locale en non-conformité recevra une amende de 1000 \$ par jour, par infraction, jusqu'à un maximum de 25 000 \$. C'est très explicitement une manœuvre pour acculer les syndicats à la faillite et éliminer les voix progressistes du discours politique canadien.

Encore une fois, le Bureau canadien de l'IA a demandé aux membres de protester sur Internet. Cet appel a reçu l'appui de 1,600 membres qui ont fait parvenir des messages à leurs représentants au Parlement. Ce chiffre représente 10 % de notre effectif au Canada et c'est un pourcentage qui représente une progression impressionnante de l'implication des membres. Pour nous aider à relever tous les défis politiques à venir, le Département des affaires canadiennes est en train de bâtir une liste d'adresses de tous les activistes potentiels des sections locales à travers le pays. Quand une action sera rendue nécessaire, par exemple pour participer à un rallye, à des campagnes d'envoi de courriels et aussi pour rencontrer des représentants élus, ces membres recevront des informations pour passer à l'action.

Tous les jeunes travailleurs qui ont participé à la Conférence des jeunes travailleurs seront sur cette liste de même que plusieurs membres qui participent activement à nos médias sociaux ainsi que les dirigeants des sections locales et les délégués. De toute évidence, le fait d'occuper ces postes traduit leur désir de s'impliquer et de contribuer à améliorer les conditions de vie de leurs confrères. Les sections locales ont collaboré à la démarche et elles nous ont transmis les noms de leurs membres qui sont actifs, engagés et soucieux d'accroître leur participation.

Le monde du travail et les familles de travailleurs se sont engagés à lutter pour notre survie économique et l'IATSE participera au combat. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
10^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
2 Neilor Crescent
Toronto ONT M9C 1K4
Tél. 416-622-8555
Fax 416-620-5041
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
DENIS FOREST
Secrétaire archiviste
1 rue de Castelnau Est Local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846

262 > Montréal
ISABELLE WOUTERS
Secrétaire archiviste
1945 Mullins Bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 272-5763
ysowout10@hotmail.com

514 > Montréal
CHRISTIAN BERGERON
4530 rue Molson, Bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514-937-7668
Fax 514-937-3592
bergeron.christian@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
DAVID ORTON
229 Wallace Avenue
Toronto ON M6H 1V5
Tél. 416-368-0072
Sans frais (Est du Canada) :
1-877-368-1667
Fax 416-368-6932

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514-524-1630
iatse863@gmail.com

523 > Québec
RINA CAMPION
2700, rue Jean-Perrin
Bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418-847-6335

849 > Nouveau-Brunswick
MARCEL BOULET
15 McQuade Lake Crescent, 2th Floor
Halifax NS B3S 1C4
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416-362-2665
Fax 416-362-2351
www.ceirp.ca

POUR REJOINDRE L'ÉDITEUR
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN IATSE
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0

